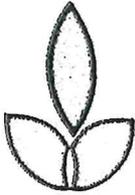


EAN 54 14 60 90000 206 28 83

1^{er} étage cuisine.



A 0601646

**RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL
DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR**

Nom installateur : CAKAR Melek
 Adresse : Allées de Provence 56
1140 Evere

Organisme de contrôle : Insact Belgium Inspecteur : Ali KOLUKISAoglu
 Référence : 20200016728 Tél : 0484 46 48 77

Installation contrôlée : Adresse : Rue ELISA Dumonceau 37
4040 Herstal
 Date du contrôle : 31.07.2020 L'habitant est : propriétaire locataire
 L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : est présente N° : n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :
 Compteur : Classe Q_{max} : 6 m³/h Fabricant : GMT N° : 625 1745 Index : 11201,639
 Pression de service de l'installation intérieure : 20 mbar
 Appareils d'utilisation :

Nombre	Type	Marque	Puissance nominale
1	<u>Chaudière</u>	<u>Vaillant C33</u>	<u>28 Kw</u>
2
3
...

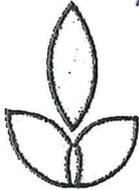
Conclusion :
 L'installation neuve :
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et est techniquement sûre.
 L'essai d'étanchéité donne satisfaction.
 La nouvelle partie de l'installation :
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et est techniquement sûre.
 L'essai d'étanchéité donne satisfaction.
 L'installation existante :
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et est techniquement sûre.
 L'essai d'étanchéité donne satisfaction.
 (1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques Gas.be et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'aménée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.
 Prescriptions appliquées

Date: 31.10.2020

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

EAN54 146090000 206 2883

1^{er} étage arrière
A 1399771



ATTESTATION À DÉLIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971

Je soussigné : Nom : CAKAR Prénom : MELEK
Représentant de l'entreprise : Alban de PAVENGE N° de T.V.A. :
Rue : N° : 56 Boîte :
Code postal : 1140 Localité : BRUXELLES Tél : 0176581006 Fax :
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :)
Adresse + Tél. :

atteste formellement et garantis par la présente installation neuve / ~~partie neuve d'installation~~ (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après dans l'immeuble situé à : Rue : Elise Dumonceau N° : 37 Boîte : Étage : 1^{er} arrière
Code postal : 4040 Commune : ERSTAL
Marque compteur : C.M.T. N° du compteur : 6251745
pour le compte de : Nom : Prénom :
Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :

- avoir réalisé l'installation gaz conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques Gas.be et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion. Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation intérieure.
- avoir testé l'étanchéité de l'installation gaz.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

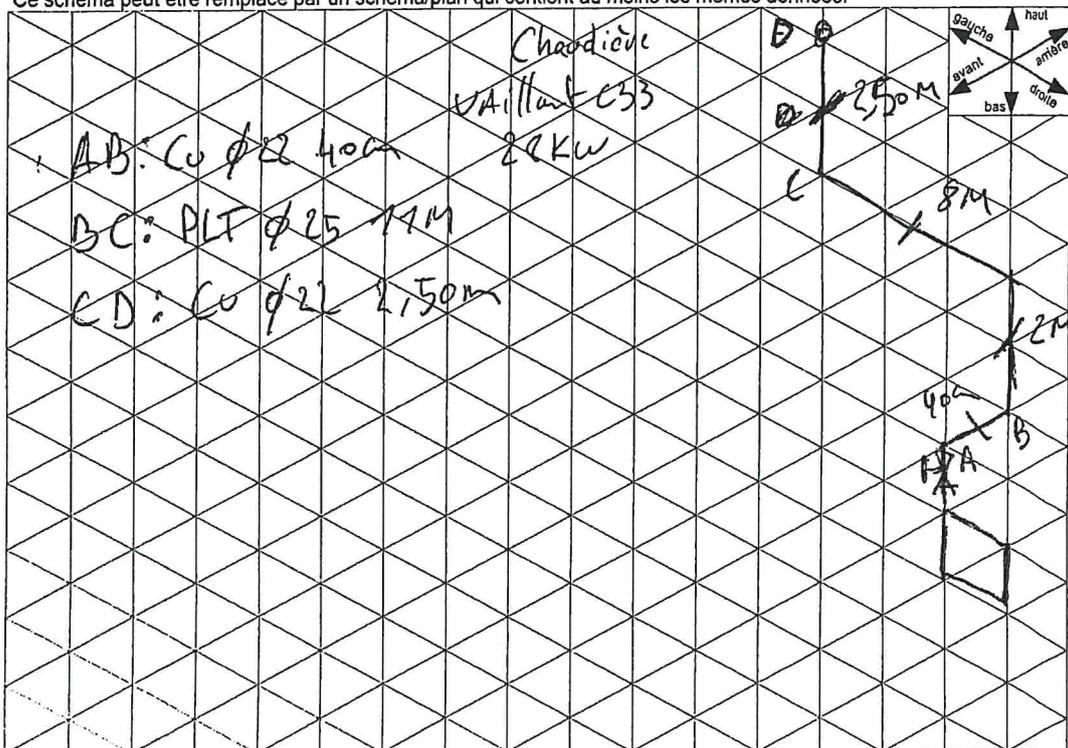
Réservé à l'installateur : Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ». <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui : n° Cerga : <u> </u>	Réservé au GRD: <u> </u> <u> </u> <u> </u>	Date : <u>31.07.2020</u> Signature + nom : <u>Melek Cakar</u>
--	---	--

Annexe(s) : ...

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B, ..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.



1^{er} étage arrière

ORGANISME DE CONTROLE
IBAN:
http://www.inspectbelgium.be

INSPECT BELGIUM asbl/vzw
TVA BE0647601296
Avenue Eiffel, 8 - 1300 WAVRE

TEL +32 10 280 577 - +32 15 860 460
info@inspectbelgium.be
Schaliehoevedreef, 20 T 2800 Mechelen

Mission: 6128
Client / Entreprise: Cakar Melek

No Client:
Adresse : Allées de Provence 56, 1140
Evere
Ref.PV precedent.:

Contact: Cakar Melek
TVA:
Date d'emission: 2020-08-01



Num. rapport: 20200016700-V.1

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

GENERALITE

Type d'installation: Nouvelle installation

Lieu d'inspection: Rue Elisa Dumonceau 37, 4040 Herstal

Référence: Livre I Chapitre 6.4.

Date d'inspection: 31/07/2020

Inspecteur: Alein KOLUKISAOGLU

Propriete de: Cakar Melek

Pers.Cont.: Cakar Melek

NRN: 68.05.18-469.66

Delivre a: Evere

Date: 08/10/2014

Documents de référence:

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

Autres Reglements:

Prochain contrôle au plus tard le: 31/07/2045 ou dans un délai de: 299 mois

Installateur: Cakar Melek

T.V.A.:

tel.: 0477 20 58 35

DETAILS DU POINT DE FOURNITURE

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: RESA

Numero EAN: Compte: 1245119

Marque: Itron

Index I: 6139,4

Index II: /

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Tension de serv.: 2x230V I max. instal.: 63A

Liaison comptage-coffre de repart. Type de cable: XVB

Nature du courant: Alternatif

Prot. princ. branchement: aut. 2p 50A

Nombre de cond.: 2

Section: 10 mm²

CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

voir les schemas en annexe

schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation

Installation executee conformement aux schemas: en ordre

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...): en ordre

Inventaire des influences externes present et signe: p.a

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test: en ordre

Contrôle des boucles de défaut: en ordre

Contact direct: en ordre

Contact indirect: en ordre

Resist. d'isolement general: 2,68 Mohm

Electrode de terre:

type: piquets

Section: 16 mm²

Resistance de dispersion: 22,9 Ohm

Continuite PE et liaison equipotentielle: en ordre

Matériel et influences externes: p.a

Inter.Diff.General: 2p 63A/300mA

Scellé par plombage: p.a

Diff. supplém.: 2p 63A/30mA

Pas encore places:

Nombre de tableaux: 1

Nombre de circuits terminaux: 14

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs: En ordre

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre: En ordre

CONCLUSION



L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,
L'inspecteur,

CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

N12 - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

Appartement 1er arrière.

ORGANISME DE CONTROLE

IBAN:

<http://www.inspectbelgium.be>

Mission: 6128

Client / Entreprise: Cakar Melek

INSPECT BELGIUM asbl/vzw

TVA BE0647601296

Avenue Eiffel, 8 - 1300 WAVRE

No Client:

Adresse : Allées de Provence 56, 1140

Evere

Ref.PV precedent:

TEL +32 10 280 577 - +32 15 860 460

info@inspectbelgium.be

Schalehoevedreef, 20 T 2800 Mechelen

Contact: Cakar Melek

TVA:

Date d'emission: 2020-08-01

Num. rapport: **20200016700-V.1**

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

EXEMPLAIRE ORIGINAL**CONSEILS****Suivant la sous-section 6.4.6.4.b.7. du Livre 1, il est obligatoire de rappeler :**

- a) l'obligation de conserver le rapport dans le dossier de l'installation électrique ;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

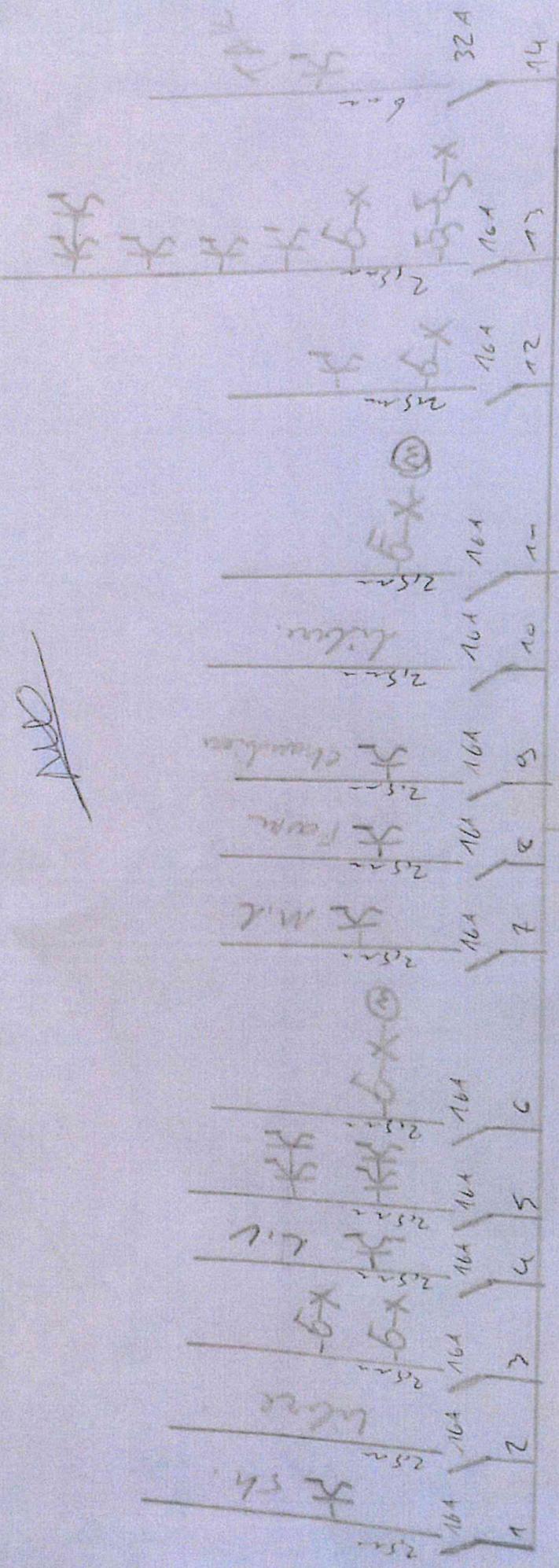
Rue Elina Dumoncaem 37 4040

Appart ARRIERE

MARCFKAR MEKIC

ALLÉE DES PROVENCE 56 11400 EVERE

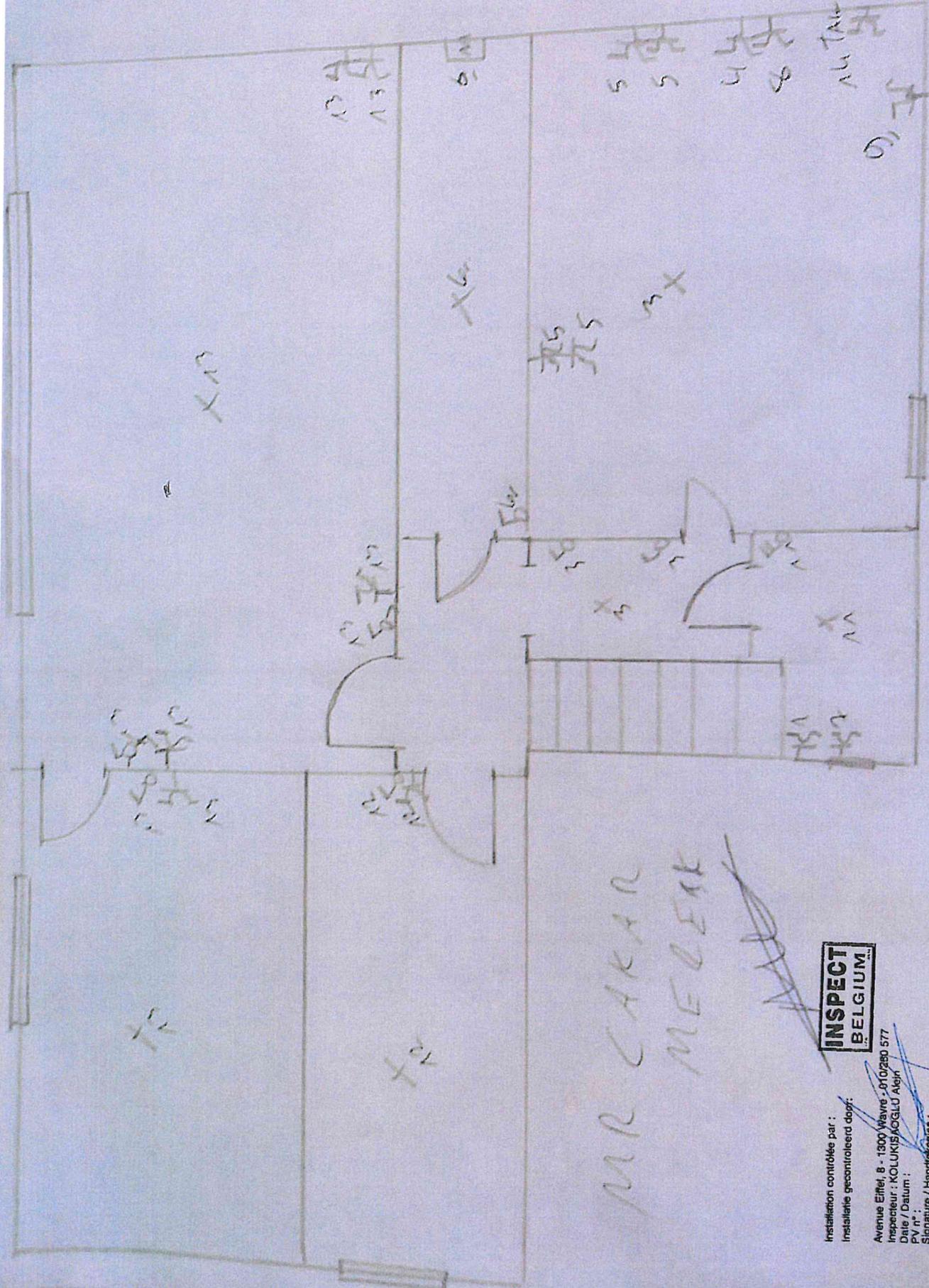
MR



Installation contrôlée par:
 Installatie gecontroleerd door:

Avenue Eiffel, 8 - 1300 Wavre - 010290 577
 Inspecteur: KOLUKIŞAĞLU Aşrı
 Date / Datum: _____
 PV n°: _____
 Signature / Handtekening: _____

L'ANON EXND



MR CARAR
MELEK



Installation contrôlée par :
 Installatie gecontroleerd door:
 Avenue Eiffel, 8 - 1300 Wavre - 010280 577
 Inspecteur : KOLUKIS AGGLO Aalst
 Date / Datum :
 PV n° :
 Signature / Handtekening :

[Handwritten signature in blue ink]